

27 oct 2006 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 27 octobre 2006

Accords de Bonn

Archives du Service international de recherches accessibles aux scientifiques et chercheurs de la seconde guerre mondiale

Archives du Service international de recherches accessibles aux scientifiques et chercheurs de la seconde guerre mondiale

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a marqué son accord pour procéder à la signature, avant le 1er novembre, du projet de convention portant amendements aux Accords de Bonn de 1955. Ce projet a pour but de donner accès aux scientifiques et chercheurs de la seconde guerre mondiale, aux archives du Service international de recherches (SIR) à Bad Arolsen en Allemagne. Les archives du SIR, créé par le premier Accord de Bonn en 1955, regroupent toute la documentation disponible concernant les déplacements et le sort des victimes des déportations massives pendant la seconde guerre mondiale. Les données totalisent plus de 40 millions de pièces et concernent près de 17 millions d'individus : juifs, malades, résistants, tziganes et homosexuels. Le projet de convention doit être signé pour le 1er novembre par les onze Etats membres de la Commission internationale : Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Israël, Etats-Unis, Grèce et Pologne. La Commission pour la protection de la vie privée a émis un avis favorable sur le projet.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe